

District de: Québec
No. division: 18
No. cour: 700-11-022489-258
No. dossier: 41-3192564

FORMULAIRE 68

Avis de la faillite, de la première assemblée des créanciers

(paragraphe 102(1) de la Loi)

Dans l'affaire de la faillite de 9423-9621 Québec inc.

Personne morale légalement constituée ayant fait affaires sous la raison sociale "Cera Art C&C" au 1110, rue Harit
à Saint-Sauveur (Québec) J0R 1R7

☒ original

☐ modifiée

Avis est donné de ce qui suit :

1. 9423-9621 Québec inc. a déposé une cession le 28ième jour de février 2025, et le soussigné, Raymond Chabot Inc., a été nommé syndic de l'actif du failli par le séquestre officiel, sous réserve de la confirmation par les créanciers de sa nomination ou de la nomination par ceux-ci d'un syndic de remplacement.
2. La première assemblée des créanciers du failli sera tenue le 21ième jour de mars 2025, à 09:30, à par vidéoconférence Teams. Si vous désirez joindre ladite vidéoconférence, veuillez nous en informer par courriel au : reclamation-Claims@rcgt.com.
3. Pour avoir le droit de voter à l'assemblée, chaque créancier doit déposer à l'intention du syndic avant l'assemblée une preuve de réclamation et, au besoin, une procuration.
4. Sont joints au présent avis un formulaire de preuve de réclamation, un formulaire de procuration et une liste des créanciers dont les réclamations se chiffrent à 25 \$ ou plus ainsi que le montant de leurs réclamations.
5. Les créanciers doivent prouver leurs réclamations à l'égard de l'actif du failli pour avoir droit de partage dans la distribution des montants réalisés provenant de l'actif.

Daté le 28ième jour de février 2025, à Rimouski, Québec.

Raymond Chabot Inc.

Syndic autorisé en insolvabilité

Formulaire 31

Preuve de réclamation

(articles 50.1, 81.5 et 81.6, paragraphes 65.2(4), 81.2(1), 81.3(8), 81.4(8), 102(2), 124(2) et 128(1) et alinéas 51(1)e) et 66.14b) de la Loi)

Le créancier préfère recevoir tout avis et correspondance concernant la présente réclamation à l'adresse et/ou numéro de télécopieur et/ou adresse électronique suivant(e) (une adresse postale doit être inscrite dans tous les cas) :

Adresse postale : _____

Télécopieur : _____

Adresse électronique : _____

Nom ou poste de la personne contact : _____

Numéro de téléphone de la personne contact : _____

Dans l'affaire de la faillite (ou de la proposition ou de la mise sous séquestre) de 9423-9621 Québec inc. (41-3192564) de Saint-Sauveur, Québec et de la réclamation de _____, créancier.

Je soussigné, _____ (nom du créancier ou du représentant du créancier), de _____ (ville et province), certifie ce qui suit :

1. Je suis le créancier du débiteur susnommé (ou je suis _____ [préciser le poste ou la fonction] de _____ [nom du créancier ou de son représentant] et que je suis autorisé à représenter et [si le créancier est une personne morale] que j'ai le pouvoir de lier le créancier du débiteur susnommé).
2. Je suis au courant de toutes les circonstances entourant la réclamation visée par le présent formulaire.
3. Le débiteur était, à la date de la faillite (ou à la date de la mise sous séquestre ou, s'il s'agit d'une proposition, à la date du dépôt de l'avis d'intention ou, à défaut, à la date du dépôt de la proposition), soit le 28^{ième} jour de février 2025, endetté envers le créancier et l'est toujours, pour la somme de _____ \$, comme l'indique l'état de compte (ou l'affidavit) ci-annexé et désigné comme l'annexe A, après déduction du montant de toute créance compensatoire à laquelle le débiteur a droit. Toute créance en devises étrangères a été convertie en monnaie canadienne au taux en vigueur à la date de la faillite (ou à la date de la mise sous séquestre ou, s'il s'agit d'une proposition, à la date du dépôt de l'avis d'intention ou, à défaut, à la date du dépôt de la proposition).
(L'état de compte ou l'affidavit annexés doivent faire mention des pièces justificatives ou de toute autre preuve à l'appui de la réclamation.)
4. Au meilleur de ma connaissance, cette dette n'est pas (ou cette dette est ou une partie de cette dette est) éteinte par prescription en vertu de la loi qui lui est applicable.
5. Paiement au créancier par le débiteur pour cette créance est recevable (ou le débiteur est en demeure) depuis le _____ jour de _____ et le plus récent paiement au créancier par le débiteur pour cette créance, si quelque paiement a été effectué, a été fait le _____ jour de _____ et/ou que la plus récente renonciation au bénéfice de la prescription ou du temps écoulé a été faite le _____ jour de _____ dont les détails sont mentionnés ci-après :
(Donnez tous les détails de la réclamation, y compris de son historique, de toute renonciation ou de toute action en justice y étant reliée).
6. (Cochez la catégorie qui s'applique et remplissez les parties requises)

☐ **A. Réclamation non garantie au montant de _____ \$**

(autre qu'une réclamation d'un client visée par l'article 262 de la Loi)

En ce qui concerne cette créance, je ne détiens aucun avoir du débiteur à titre de garantie et :
(Cochez ce qui s'applique)

- ☐ pour le montant de _____ \$, je ne revendique aucun droit à un rang prioritaire.
- ☐ pour le montant de _____ \$, je revendique le droit à un rang prioritaire en vertu de l'alinéa 136(1)d) de la Loi (complétez le paragraphe 6. E. ci-dessous.)
- ☐ pour le montant de _____ \$, je revendique le droit à un rang prioritaire en vertu de l'alinéa 136(1)d.01) de la Loi.
- ☐ pour le montant de _____ \$, je revendique le droit à un rang prioritaire en vertu de l'alinéa 136(1)d.02) de la Loi.
- ☐ pour le montant de _____ \$, je revendique le droit à un rang prioritaire en vertu de l'alinéa 136(1)d.1) de la Loi.
- ☐ pour le montant de _____ \$, je revendique le droit à un rang prioritaire en vertu de l'alinéa 136(1)e) de la Loi.
- ☐ pour le montant de _____ \$, je revendique le droit à un rang prioritaire en vertu de l'alinéa 136(1)f) de la Loi.

☐ pour le montant de _____\$, je revendique le droit à un rang prioritaire en vertu de l'alinéa 136(1)g) de la Loi.

☐ pour le montant de _____\$, je revendique le droit à un rang prioritaire en vertu de l'alinéa 136(1)i) de la Loi.

(Indiquez sur une feuille annexée les renseignements à l'appui de la réclamation prioritaire)

☐ **B. Réclamation du locateur suite à la résiliation d'un bail, au montant de _____\$**

J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 65.2(4) de la Loi, dont les détails sont mentionnés iaprès:
(Donnez tous les détails de la réclamation, y compris les calculs s'y rapportant).

☐ **C. Réclamation garantie au montant de _____\$**

En ce qui concerne la créance susmentionnée, je détiens des avoirs du débiteur à titre de garantie, dont la valeur estimative s'élève à _____\$ et dont les détails sont mentionnés ci-après:

(Donnez des renseignements complets au sujet de la garantie, y compris la date à laquelle elle a été donnée et la valeur que vous lui attribuez, et annexe une copie des documents relatifs à la garantie)

Le syndic peut, en vertu du paragraphe 128(3) de la Loi, racheter une garantie sur paiement au créancier garanti de la créance ou de la valeur de la garantie telle qu'elle a été fixée par le créancier garanti dans la preuve de garantie.

☐ **D. Réclamation d'un agriculteur, d'un pêcheur ou d'un aquiculteur au montant de _____\$**

J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 81.2(1) de la Loi pour la somme impayée de _____\$.

(Veuillez joindre une copie de l'acte de vente et des reçus de livraison.)

☐ **E. Réclamation d'un salarié au montant de _____\$**

☐ J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 81.3(8) de la Loi au montant de _____\$.

☐ J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 81.4(8) de la Loi au montant de _____\$.

☐ **F. Réclamation d'un régime de pension pour sommes qui n'ont pas été versées au montant de _____\$**

☐ J'ai une réclamation en vertu de l'article 81.5 de la Loi au montant de _____\$.

☐ J'ai une réclamation en vertu de l'article 81.6 de la Loi au montant de _____\$.

☐ **G. Réclamation contre les administrateurs au montant de _____\$**

(À remplir lorsque la proposition vise une transaction quant à une réclamation contre les administrateurs)

J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 50(13) de la Loi, dont les détails sont mentionnés ciaprès :

(Donnez tous les détails de la réclamation, y compris les calculs s'y rapportant).

☐ **H. Réclamation d'un client d'un courtier en valeurs mobilières failli au montant de _____\$**

J'ai une réclamation en tant que client en conformité avec l'article 262 de la Loi pour des capitaux nets, dont les détails sont mentionnés ci-après :

(Donnez tous les détails de la réclamation, y compris les calculs s'y rapportant).

Formulaire 31 (Fin)

7. Au meilleur de ma connaissance, je suis lié (ou le créancier susnommé est lié) (ou je ne suis pas lié ou le créancier susnommé n'est pas lié) au débiteur selon l'article 4 de la Loi, et j'ai (ou le créancier susnommé a) (ou je n'ai pas ou le créancier susnommé n'a pas) un lien de dépendance avec le débiteur.

8. Les montants suivants constituent les paiements que j'ai reçus du débiteur, les crédits que j'ai attribués à celui-ci et les opérations sous-évaluées selon l'article 2 de la Loi auxquelles j'ai contribué ou été partie intéressée avec le débiteur au cours des trois mois (ou, si le créancier et le débiteur sont des « personnes liées » au sens de l'article 4 de la Loi ou ont un lien de dépendance, au cours des 12 mois) précédant immédiatement l'ouverture de la faillite, telle que définie à l'article 2 de la Loi.

(Donnez les détails des paiements, des crédits et des opérations sous-évaluées).

9. (Applicable seulement dans le cas de la faillite d'une personne physique)

☐

Lorsque le syndic doit réexaminer la situation financière du failli pour déterminer si celui-ci est tenu de verser les paiements prévus à l'article 68 de la Loi, je demande que l'on m'avise, conformément au paragraphe 68(4) de la Loi, du nouveau montant que le failli est tenu de verser à l'actif de la faillite ou du fait que le failli n'a plus de revenu excédentaire.

☐

Je demande qu'une copie du rapport dûment rempli par le syndic quant à la demande de libération du failli, en conformité avec le paragraphe 170(1) de la Loi, me soit expédiée à l'adresse susmentionnée.

Avertissement: Le paragraphe 201(1) de la Loi prévoit l'imposition de peines sévères en cas de présentation de réclamations, de preuves, de déclarations ou d'états de compte qui sont faux.

Daté le ____ jour de _____, à _____.

Signature du créancier ou de son représentant

REMARQUE : Si un affidavit est joint au présent formulaire, il doit avoir été fait devant une personne autorisée à recevoir des affidavits.

Si la réception est par voie électronique, l'original signé du formulaire est conservé par le syndic / l'administrateur du dossier



Raymond Chabot inc.

**Société affiliée de
Raymond Chabot Grant Thornton
S.E.N.C.R.L.**

Dossier n° :

FORMULAIRE DE PROCURATION

(paragraphe 102(2) et alinéas 51(1)e) et 66.15(3)b) de la Loi

Dans l'affaire de la faillite (ou de la proposition, ou de l'avis d'intention, ou le séquestre) de 9423-9621 Québec inc. (débiteur)

Je, _____ (nom de créancier ou un officier autorisé), de _____ (ville), créancier dans l'affaire susmentionnée, nomme _____ (nom de la personne nommée), de _____, mon fondé de pouvoir a tous égards dans l'affaire susmentionnée, sauf la réception de dividendes, celui-ci étant habilité à nommer un autre fonde de pouvoir a sa place (ou n'étant pas habilité à nommer un autre fonde de pouvoir a sa place).

Date le _____ (jour) de _____ (mois), _____ (année), dans la ville de _____ (ville), dans la province de _____ (province).

Créancier (personne physique)

Témoin

Créancier (personne morale)

Témoin

Par _____
Nom et titre du signataire autorisé

Procuration

La Loi sur la faillite et l'insolvabilité autorise qu'une preuve de réclamation soit préparée par l'agent dument autorisé d'un créancier, sans pour autant que ce dernier ait droit de vote a la première assemblée des créanciers ni qu'il ait le droit d'agir à titre de fonde de pouvoir des créanciers..

Générale

- Un créancier peut voter en personne ou par procuration;
- Un débiteur ne peut voter par procuration a aucune assemblée de ses créanciers;
- Le syndic peut être nommé fonde de pouvoir de tout créancier;
- A l'assemblée des créanciers, une société peut voter par l'intermédiaire d'un agent dument autorisé;
- Pour qu'une personne dument autorisée ait le droit de voter, elle doit elle-même être créancière ou détenir une procuration en règle. Le nom du créancier doit paraître sur la procuration.

District de: Québec
No. division: 18
No. cour: 700-11-022489-258
No. dossier: 41-3192564

Formulaire 78

Bilan (Faillite d'une personne morale)
(paragraphe 49(2), alinéa 158d) et paragraphes 50(2) et 62(1) de la Loi)

Dans l'affaire de la faillite de 9423-9621 Québec inc.
Personne morale légalement constituée ayant fait affaires sous la raison sociale "Cera Art C&C" au 1110, rue Harit
à Saint-Sauveur (Québec) J0R 1R7

☒ Originale

☐ Modifié

Au failli:

Vous êtes tenu de remplir avec soin et exactitude le présent formulaire et les annexes applicables indiquant la situation de vos affaires à la date de votre faillite ou à la date du dépôt de votre proposition (ou de votre avis d'intention) le 27^{ième} jour de février 2025 . Une fois rempli, ce formulaire et les listes annexées constituent votre bilan, qui doit être vérifié sous serment ou par une déclaration solennelle faite par un administrateur autorisé, si le failli est une personne morale, ou par le failli ou le débiteur dans les autres cas.

Donnez les raisons des difficultés financières pour le failli (choisissez toutes les options qui s'appliquent et donnez des détails) :

Mauvaise gestion (.)

Actif

(total de la liste de l'actif tel que déclaré et estimé par le failli ou le débiteur)

1. Espèces	\$0.00
2. Dépôts en institutions financières	\$0.00
3. Comptes à recevoir et autres créances	
Total	\$0.00
Estimation des créances qui peuvent être réalisées	\$0.00
4. Inventaire	\$0.00
5. Aménagements, etc.	\$0.00
6. Bétail	\$0.00
7. Machines et outillage	\$0.00
8. Immeubles et biens réels	\$0.00
9. Ameublement	\$0.00
10. Actifs incorporels (propriétés intellectuelles, permis, cryptomonnaies, jetons d'actifs numériques, etc.)	\$0.00
11. Véhicules	\$0.00
12. Valeurs mobilières (actions, obligations, débiteures, etc.)	\$0.00
13. Autres biens	\$0.00
Total des lignes 1 à 13	\$0.00

Si le failli ou le débiteur est une personne morale, ajoutez :

Montant du capital souscrit _____
Montant du capital payé _____

Passif

(total de la liste du passif tel que déclaré et estimé par le failli ou le débiteur)

1. Créanciers garantis	\$0.00
2. Créanciers privilégiés, sûretés et charges prioritaires	\$0.00
3. Créanciers non garantis	\$160,002.00
4. Dettes éventuelles, réclamations de fiducie ou autres pouvant être prouvable	\$0.00
Total du passif	\$160,002.00
Surplus	\$160,002.00

Solde souscrit et impayé	
Estimation du solde qui peut être réalisé	
☐ Montants sur cette ligne ne sont qu'à titre informatif	
Total de l'actif	\$0.00
Déficit	\$-160,002.00
Valeur totale de l'actif se trouvant à l'extérieur du Canada inclus aux lignes 1 à 13 to 13	\$0.00

Formulaire 78 (suite)

Liste de l'actif

No.	Genre d'élément d'actif ¹	Adresse ou emplacement	Biens à l'extérieur du Canada	Détails	Pourcentage du droit du failli	Valeur totale du droit du failli	Montant estimé pouvant être réalisé	Valeur de rachat ou surplus	Montants sur cette ligne ne sont qu'à titre informatif
1	Autres biens	1110, rue Harit, Saint-Sauveur, Québec, Canada, J0R 1R7	☐	Avance à l'actionnaire - actionnaire insolvable	100	\$1.00	\$0.00	\$0.00	☐
Total:						\$1.00	\$0.00		

Failli

27ième jour de février 2025

Date

Formulaire 78 (suite)

Liste du passif

No.	Nom du créancier ou demandeur / Adresse	Genre de passif ² / Détails	Date que le passif a été encouru ou contracté	Montant de la réclamation					Actif garantissant la créance	Raison du rang prioritaire ³	Surplus ou (déficit) estimatif de la garantie	Montants sur cette ligne ne sont qu'à titre informatif
				Non garantie	Garantie	Privilégiée ou prioritaire	Dettes éventuelles, réclamations de fiducie ou autres	Montant total de la réclamation				
1	Ministère du Revenu du Québec (Mtl) 1600, René-Lévesque Ouest, 3e étage,, secteur R23CPF, Montréal, Québec, Canada, H3H 2V2	Retenues à la source sur la paie DAS	1900-01				\$0.00	\$0.00			\$0.00	☐
2	Ministère du Revenu du Québec (Mtl) 1600, René-Lévesque Ouest, 3e étage,, secteur R23CPF, Montréal, Québec, Canada, H3H 2V2	Taxes de vente TPS/TVQ	1900-01	\$160,000.00				\$160,000.00			\$0.00	☐
3	Agence du Revenu du Canada (QC) 4695, boul. de Shawinigan-Sud, Shawinigan, Québec, Canada, G9P 5H9	Impôts d'entreprise TPS/TVQ	1900-01	\$1.00				\$1.00			\$0.00	☐
4	Agence du Revenu du Canada (QC) 4695, boul. de Shawinigan-Sud, Shawinigan, Québec, Canada, G9P 5H9	Retenues à la source sur la paie DAS	1900-01				\$0.00	\$0.00			\$0.00	☐
5	CNESST 1, Compl. Desjardins, Tour Sud, 31e étage, C.P. 3, Succ. Desjardins, Montréal, Québec, Canada, H5B 1H1	Autre passif ou réclamation Inconnu	1900-01	\$1.00				\$1.00			\$0.00	☐
Total:				\$160,002.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00	\$160,002.00				

Failli

27ième jour de février 2025

Date

¹ Choisir une option par item : Espèces; Dépôts en institutions financières; Comptes à recevoir et autres créances; Inventaire; Aménagements, etc.; Bétail; Machines et outillage; Immeuble résidentiel locatif; Immeuble commercial; Immeuble industriel; Terrain; Équipement industriel immobilisé; Autre immeuble ou bien réel; Ameublement; Actifs incorporels (propriété intellectuelle, permis, cryptomonnaies, jetons d'actifs numériques, etc.); Véhicules; Valeurs mobilières (actions, obligations, débentures, etc.); Lettre de change, billet à ordre, etc.; Crédits fiscaux; Autres biens.

² Choisir une option par item : Comptes à payer; Loyer non payés; Salaires non payés; Indemnité de départ; Impôts d'entreprise; Taxes de vente; Retenues à la source sur la paie; Frais légaux et jugements; Créances subordonnées; Lettres de change; Billets à ordre; Gages; Hypothèques sur les biens immeubles; Hypothèques ou droits réels mobiliers; Convention de sûreté générale; Prêts entre entreprises liées; Prêts bancaires (excepté hypothèques sur les biens immeubles); Prêts des sociétés de crédit; Prêts d'actionnaires; Actions et capital souscrit; Autre passif ou réclamation.

³ Choisir une option par item avec un montant de réclamation privilégiée ou prioritaire : Fournisseur impayé; Agriculteur, pêcheur ou aquiculteur; Salaires non payés; Sommes non versées relatives aux régimes de pension; Taxes municipales; Loyer; Client du failli courtier en valeurs mobilières; Fiducie présumée pour la Couronne; Charges super prioritaires et financement intérimaire; Engagements environnementaux; Autre.

Formulaire 78 (fin)

Je, Carlos Campos, de 9423-9621 Québec inc. de municipalité de Saint-Sauveur, étant dûment assermenté (ou ayant déclaré solennellement), déclare que le bilan qui suit et les listes annexées sont, au meilleur de ma connaissance, un relevé complet, véridique et entier de mes affaires en ce 27ième jour de février 2025, et indiquent au complet tous les biens de la personne morale failli de quelque nature qu'ils soient, en la possession de la personne morale failli ou qui peuvent lui être dévolus, tels que définis par la Loi.

ASSERMENTÉE (ou DÉCLARÉE SOLENNELLEMENT) à distance par 9423-9621 Québec inc.

disant se trouver à Saint-Sauveur de municipalité,

dans la province de Québec,

devant moi à Rimouski de ville,

dans la province de Québec,

ce 27ième jour de février 2025, conformément aux règlements provinciaux quant à l'administration du serment ou de la déclaration à distance.

Guillaume Amiot 314996-0

Commissaire à l'assermentation
pour la province de Québec

Signature du déclarant pour la personne morale failli

REMARQUE : Lorsqu'une copie du présent formulaire est envoyée par voie électronique, par des moyens tels que le courriel, le nom et les coordonnées de l'expéditeur, tels qu'indiqués sur le formulaire 1.1, doivent figurer à la fin du document.

Si la réception est par voie électronique, l'original signé du formulaire est conservé par le syndic / l'administrateur du dossier

FORMULAIRE 1.1
Identification générale de l'expéditeur pour copies de tous formulaires prescrits
envoyés au(x) créancier(s) par voie électronique

Daté le 28ième jour de février 2025,
à Rimouski, Québec.

Personne responsable (expéditeur) :	Guyllaume Amiot
(Syndic / administrateur/ séquestre intérimaire / séquestre : veuillez préciser)	Syndic autorisé en insolvabilité
Dénomination sociale (le cas échéant) :	Raymond Chabot Inc.
Adresse :	140, Grande Allée Est, bureau 200, Québec, Québec, G1R 5P7
Téléphone :	(855)724-2268 #
Télécopieur :	(450)676-2202 #
Courriel :	Reclamation-Claims@rcgt.com

AVIS

Veuillez prendre note que la personne susmentionnée est tenue de conserver la copie originale signée du
présent document dans les dossiers officiels de la présente procédure.